



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

44 COM

WHC/21/44.COM/13

Paris, 21 juin 2021

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-quatrième session élargie

Fuzhou (Chine) / Réunion en ligne
16 - 31 juillet 2021

Point 13 de l'ordre du jour provisoire : Assistance internationale

13. Examen des demandes d'assistance internationale

RÉSUMÉ

Ce document comprend trois parties : la première concerne les demandes d'assistance internationale relevant de la compétence du Comité du patrimoine mondial ; la deuxième donne un aperçu des demandes d'assistance internationale approuvées en 2018-2019 ; et la troisième fait le point sur le budget de l'assistance internationale pour l'exercice biennal 2020-2021 au 31 mai 2021.

Le présent document comporte également, en annexe, la liste des demandes d'assistance internationale approuvées au 31 mai 2021 pour l'exercice biennal 2020-2021 ainsi que la liste finale de celles approuvées au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

Projet de décision : 44 COM 13, voir Point IV.

I. DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE SOUMISES À LA DÉCISION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

- Conformément au paragraphe 241 des Orientations, les décisions concernant les demandes d'assistance internationale supérieures à 30.000 dollars E.U. sont prises par le Comité du patrimoine mondial, tandis que celles concernant des demandes inférieures à 30.000 dollars E.U. sont prises par le Président.
- Au cours du cycle 2020, le panel de l'assistance internationale a examiné 37 demandes, dont 5 supérieures à 30.000 dollars E.U. Pour 4 d'entre elles, une révision a été recommandée ; deux versions révisées ont été reçues pour un montant inférieur et relevaient par conséquent d'une décision du Président. Pour la 5^e demande, une recommandation de non-approbation a été formulée ; elle est par conséquent soumise au Comité pour décision (voir ci-dessous).
- Au cours du cycle 2021, le panel de l'assistance internationale a examiné 36 demandes, dont 6 supérieures à 30.000 dollars E.U. L'une d'entre elles a été recommandée pour approbation par le panel de janvier 2021, tandis que les cinq autres étaient recommandées pour révision. Quatre versions révisées ont été reçues. Pour deux d'entre elles, une recommandation d'approbation a été formulée ; elles sont par conséquent soumises au Comité pour décision (voir ci-dessous), tandis que les deux autres étaient recommandées pour révision.

ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION

N ^o	Région	État partie – Nom de l'activité	Montant demandé (dollars E.U.)	Montant recommandé pour approbation (dollars E.U.)
Demande recommandée pour non-approbation – Patrimoine naturel				
1	Afrique	Madagascar – Appui à la sortie du bien Forêts humides de l'Atsinanana dans la Liste en péril selon les décisions du Comité du patrimoine mondial	167 575	0
Demande recommandée pour approbation – Patrimoine culturel				
2	Asie-Pacifique	RDP lao – Soutien à une évaluation d'impact sur le patrimoine pour protéger le patrimoine mondial de la RDP lao	74 500	44 500
3	Asie-Pacifique	Sri Lanka – Réparation et renforcement des escaliers menant aux fresques, de la plateforme pour les visiteurs, du pont métallique du Couloir du vent ainsi que des roches fragmentées de l'Escalier du lion sur le rocher de Sigiriya dans la cité ancienne de Sigiriya	91 212	91 212
4	Europe orientale	Macédoine du Nord – Renforcer les capacités de gestion du patrimoine culturel de la région d'Ohrid : formation au	55 000	55 000

N°	Région	État partie – Nom de l'activité	Montant demandé (dollars E.U.)	Montant recommandé pour approbation (dollars E.U.)
		développement de la base de données d'un SIG pour l'Institut et musée d'Ohrid		

Fonds disponibles au titre du budget de l'Assistance de Conservation & Gestion - Patrimoine naturel au 31 mai 2021 : 126 972 dollars E.U.

Fonds disponibles au titre du budget de l'Assistance de Conservation & Gestion - Patrimoine culturel au 31 mai 2021 : 143 963 dollars E.U.

DEMANDE N°1

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine naturel

Afrique

État partie : Madagascar (*Pays en voie de développement*)

Nom de l'activité : Appui à la sortie du bien Forêts humides de l'Atsinanana dans la Liste en péril selon les décisions du Comité du patrimoine mondial

Montant demandé : 167 575 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine Mondial au 31 décembre 2020 : contributions réglées en février 2021 .

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : 100 000 dollars E.U. approuvés par le Comité du patrimoine mondial en 2010.

Contexte :

Les Forêts humides de l'Atsinanana ont été inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007. Malgré les valeurs et les services écosystémiques rendus à la population, il n'en demeure pas moins que le site subit des pressions anthropiques qui ont menacé son intégrité. Il s'agit entre autre des coupes illicites des bois précieux, des exploitations minières illicites, du défrichement et du braconnage. C'est ainsi qu'en 2009, suite à la crise politique traversée par le pays et suite à l'augmentation de l'abattage de bois précieux et de braconnage dans deux composantes du bien, l'ensemble du bien a été classé patrimoine mondial en péril.

Quatre indicateurs ont été identifiés pour le retrait du bien de la liste en péril :

- Indicateur 1 : l'exploitation illicite du bois précieux est arrêtée dans les 6 composantes du bien.
- Indicateur 2 : le taux de défrichement dans les 6 composantes du bien ne dépasse pas 0,01% par an (par rapport à la superficie du parc).
- Indicateur 3 : pas de signes de braconnage significatif des espèces lémuriniens et autres espèces clés au sein du bien.
- Indicateur 4 : les endroits fortement dégradés par le défrichement agricole et l'exploitation illicite sont récupérés et leur restauration écologique est en cours.

En 2018, ces menaces sont évaluées comme faibles pour Marojejy et Andringitra, moyennes pour Zahamena, Ranomafana et Andohahela, et encore hautes pour Masoala.

- Dans le Parc National de Ranomafana

Lors de la crise politique en 2009, l'exploitation aurifère dans les zones marécageuses au sein de la zone tampon du parc s'est accentuée en détruisant les habitats des oiseaux aquatiques et des amphibiens endémiques. De fréquentes patrouilles de brigades mixtes, formées par l'équipe de Madagascar National Parks (MNP), les services forestiers, le service des mines et les Forces armées, ont été menées et ont permis de diminuer ces exploitations illicites. D'autres pressions comme la coupe illicite, la coupe de bois précieux (palissandre), l'exploitation de charbon et le braconnage ont été aussi constatées au sein du parc. Parmi ces pressions, l'exploitation du charbon représente une menace importante. D'après le rapport de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable en 2018, mille hectares de forêts naturelles ont été détruits par l'exploitation du charbon dans la zone de

protection du Parc (en dehors de l'aire protégée). Les exploitants ont tenté de pénétrer dans la zone tampon du parc, ce qui représente une menace pour le bien.

- Dans le Parc National de Zahamena

La pratique de la culture traditionnelle itinérante sur brûlis est le principal type d'aménagement agricole de la région de l'Est. Le défrichement des forêts est donc considéré comme le principal mode d'appropriation de terres cultivables. La population pratique la riziculture irriguée de type traditionnel mais la superficie exploitée est encore insuffisante. De plus, l'exploitation minière entraîne la perturbation des différents types d'habitats cibles de conservation et la disparition des ressources naturelles du Parc. L'adaptation aux techniques culturelles traditionnelles, l'insuffisance des matériels de production et la forte déficience des infrastructures socio-économique conduisent à la dépendance totale de la population locale par rapport ressources naturelles et constituent la principale menace pour le Parc. La paupérisation de la population devient alarmante si bien que la promotion d'un développement durable devient ainsi un des facteurs clés de la réussite de la conservation du Parc National de Zahamena. Sur le plan structurel, l'insuffisance des encadrements techniques et appuis financiers et le mauvais état des pistes d'accès constituent des facteurs de blocage du processus de développement rural et de la gestion durable pour la conservation des ressources naturelles. Huit communes dans trois districts ont été sélectionnées pour le projet, sur la base des données de pressions collectées en 2018.

Étant donné que Madagascar est un pays en développement, les ressources appropriées ne peuvent pas être totalement assurées pour un suivi systématique du bien. L'appui de ce projet est alors très important pour mettre en œuvre les recommandations du Centre du Patrimoine Mondial, contribuer à l'atteinte de ces 4 indicateurs et garantir ainsi l'état de conservation du bien. Plus précisément, le projet vise à répondre aux recommandations 1 et 3 issues de la mission conjointe de suivi réactif Centre du patrimoine mondial/UICN aux forêts humides d'Atsinanana, République de Madagascar, 28 septembre-02 octobre 2015 :

- Prendre des mesures pour soutenir les activités de surveillance du bien et en particulier le soutien au développement de l'activité économique locale compatible avec la conservation ; et

- élaborer en collaboration avec les autorités responsables un plan d'action pour éliminer l'exploitation minière artisanale, en particulier dans ces deux parcs.

Ce projet concourt également à la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial, qui demandent à l'État partie de renforcer les mesures de contrôle et de répression contre ces activités illégales dans les forêts humides de l'Atsinanana. En outre, il prie également l'État partie d'élaborer un plan d'action chiffré pour la mise en œuvre des mesures correctives.

Objectifs :

Le projet a pour objectif global de :

« Maintenir l'intégrité du parc dans le principe d'intégrer la population locale et les parties prenantes dans la conservation de la biodiversité en vue du développement durable, tout en renforçant la répression contre les activités illicites dans les composantes du bien ».

Les objectifs spécifiques qui en découlent sont, à savoir :

- Sensibiliser et éduquer la population locale pour le potentiel économique et écologique du bien ;

- Augmenter le revenu annuel de la population cible dans la zone périphérique par la création des activités régénératrice de revenu (AGR) et la promotion économique adéquates aux sites ;

- Maîtriser les pressions en vue d'améliorer la conservation in situ de la diversité biologique, y compris les habitats où survivent les espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle ;

- Réduire les activités d'exploitation illicite des ressources forestières au niveau des Forêts humides de l'Atsinanana ;
- Assurer l'effectivité de la réalisation des activités de MNP dans la gestion des 6 aires protégées, composantes du bien, Forêts humides de l'Atsinanana, patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Plaidoyer durant la session du Comité du patrimoine mondial afin de retirer le bien « Forêts Humides d'Atsinanana » de la liste du patrimoine mondial naturel en péril.

À travers ce projet, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) pourra assurer son rôle dans la réduction du processus de dégradation des ressources naturelles et la pérennisation de la gestion pour la préservation des aires protégées. Le projet contribue également à la mise œuvre des politiques et stratégies nationales, en matière de forêts :

- Politique forestière nationale actualisée : l'intensification de la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière (objectif 1.3)
- Stratégie nationale sur la conservation de la biodiversité : la réduction au maximum des pressions directes exercées sur la diversité biologique, le besoin de l'état de la diversité biologique par la sauvegarde des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique (buts stratégiques)
- Stratégie REDD+ : la gestion durable et la valorisation des ressources forestières (orientation stratégique 3) dans le but de réduire considérablement la déforestation, maîtriser la dégradation des forêts et accroître les stocks de carbone (objectif n°3), à travers une approche qui s'appuie sur la gestion durable et responsable des ressources.

Durée du projet :

Estimée à 12 mois

Résultats escomptés :

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Moyens de vérification</i>
La viabilité de la biodiversité est assurée par la maîtrise des pressions	Indice de viabilité : « bonne » : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de patrouilles de brigade mixte spéciale • Diminution de la superficie défrichée • Diminution des cas d'exploitation minière 	Indice de viabilité : « bonne » : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de patrouilles de brigade mixte spéciale • Diminution de la superficie défrichée • Diminution des cas d'exploitation minière • Résultats de l'analyse de viabilité par MIRADI (logiciel du programme des gestions adaptatives) ou KEA (Key Ecological Attributes) • Rapport SMART
La mise en œuvre d'activités Agricoles génératrices de revenus, en concertation avec la population riveraine bénéficiaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ménages bénéficiaires • Nombre de participants aux renforcements de capacités 	Rapport de suivi-évaluation + Photos
Les endroits fortement dégradés par le défrichement agricole et l'exploitation minière illicite sont récupérés et restaurés	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie restaurée • 75% des personnes dans les zones cibles sont conscientisés et sensibilisés en matière de conservation de la biodiversité 	Rapport de sensibilisation+Photos Plan de restauration et rapport de restauration

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Moyens de vérification</i>
Les infractions forestières sont réduites	Nombre d'affaires d'infractions forestières jugés	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de mission • Actes de jugements
La gestion effective par MNP des six composantes du bien est assurée	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs atteints du PTA de MNP • Diminution des échelles de menaces sur le bien • Diminution du taux de déforestation annuel (%) • Superficie de forêts restaurées/reboisées (ha) 	Rapport annuel des activités de MNP
La plaidoirie pour le retrait du bien « Forêts Humides de l'Atsinanana » est effectuée auprès du Comité du Patrimoine Mondial	Participation de Madagascar à la session du Comité du patrimoine mondial	Rapport de mission

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	167 575
Contributions nationales ou autres (en nature): matériel roulant, matériel informatique et ressources humaines	N/A
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	167 575
1. Organisation	4 837
Organiser une réunion	1 298
Renforcer les capacités des bénéficiaires	1 081
Appuyer les paysans à l'installation d'étangs	135
Réunion de lancement ou réunion des parties prenantes	1 404
Préparation et communication	656
Organisation du voyage	263
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	71 294
Aménager les périmètres irrigués	4 054
Aménager les Bassins versants	5 406
Vulgariser la technique de restauration de l'habitat	811
Entretien piste (avec petit pont) Antanandava vers Ankosy (en km)	3 649
Dotation des volailles	1 892
Appuyer les paysans à la confection des basse-cours améliorés	8 703
Appuyer techniquement les paysans	216
Améliorer la qualité des produits par le traitement	2 162
Assurer l'approvisionnement	1 642
Renforcer les capacités techniques des paysans	540
Dotation d'alevins	101
Restauration habitats/enrichissement	2 317
Parcelles agroforestières/culture maraichère/culture de rente	3 515
Survol	1 226
Brigade mixte spéciale	3 971
Mise en œuvre des promotions économiques et incitatives pour les plans d'action de conservation	25 739
Expert national pour le renforcement de capacité des agents de contrôle	5 350

3. Voyages	26 382
Carburant	7 309
Billet d'avion	3 789
Autres moyens de transport (bateaux, motos...)	3 684
Transport des produits saisis (carburant, location de camions)	8 400
Voyage international - Déplacement vers Chine	3 200
4. Indemnités journalières de séjour	47 645
Perdiem des missionnaires	34 176
Porteurs en brousse	3 389
Indemnités journalières de séjour	10 080
5. Équipement	6 800
Sarcleuses (100 unités)	324
Pulvérisateurs (50 unités)	337
Appareil photo pro (2 unités)	2 162
Vidéo projecteur portatif	1 081
Groupe électrogène portable	270
Sono mobile	811
Chaises de bureau (3 unités)	406
Équipements : bottes de pluies, imperméable, badge, sacs à dos	1 409
6. Évaluation, soumission et publication de rapport	3 530
Assurer le suivi-évaluation	2 919
Production du guide technique	85
Rédaction et impression du rapport	526
7. Divers	7 087
Frais de gestion	5 000
Déplacement à l'intérieur et guidage	1 316
Imprévus	771

Recommandation du panel d'assistance internationale (22 janvier 2020)

Demande à soumettre au Comité pour non-approbation en raison de l'étendue des révisions à apporter à la demande, qui aboutiraient à un projet totalement différent. En outre les résultats de la demande approuvée précédemment par le Comité pour ce bien n'ont été ni évalués ni pris en compte dans l'élaboration de la présente demande. Enfin l'État partie n'est pas jour de ses contributions au Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2019.

L'Etat partie est encouragé à évaluer les résultats de la précédente demande (n°2128) et à en soumettre une nouvelle axée sur la lutte contre la coupe et le commerce illégaux de bois de rose, qui constituent la raison principale de l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Commentaires additionnels (mai 2021)

Les contributions au Fonds du patrimoine mondial ont été réglées en février 2021.

Une autre demande d'assistance internationale pour les forêts humides de l'Atsinanana d'un montant de 77 356 dollars E.U. a été soumise en 2020 pour le cycle de financement 2021. Elle a été recommandée pour révision par le panel du 29 janvier 2021. L'État partie a souhaité retravailler en profondeur cette demande afin de la resoumettre d'ici le 31 octobre 2021, dans le cadre du cycle de financement 2022.

DEMANDE N°2
Assistance de Conservation & Gestion
Patrimoine culturel
Asie-Pacifique

État partie : RDP lao (*Pays en voie de développement*)

Nom de l'activité : Soutien à une évaluation d'impact sur le patrimoine pour protéger le patrimoine mondial de la RDP lao

Montant demandé : 74 500 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine Mondial au 31 décembre 2020 : contributions réglées .

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

Un grand projet de barrage a été approuvé 25 km en amont de la Ville de Luang Prabang, inscrite au patrimoine mondial. Le déboisement du site, la réinstallation des villageois ainsi que la construction de routes d'accès et du barrage même ont déjà commencé.

Selon une évaluation publiée par la Commission du Mékong en décembre 2019 (http://www.mrcmekong.org/assets/RSF9/Summary-of-2nd-Draft-TRR_nmcs.pdf), une rupture du barrage provoquerait une inondation de la ville de Luang Prabang. Outre le risque de rupture du barrage, la Commission du Mékong a également mis en avant dans son étude « Procedures for Notification, Prior Consultation and Agreement » les menaces que représente le rétrécissement du Mékong même en cas de fonctionnement normal du barrage, car cela entraînera une augmentation de la vitesse d'écoulement et de la charge sédimentaire. Cela risque d'exacerber l'érosion des berges du Mékong, déjà considérée comme une menace permanente pour Luang Prabang. Par ailleurs, des préoccupations concernant d'autres facteurs écologiques (comme les populations de poissons), des facteurs sociaux (au regard de la réinstallation des populations concernées) et d'autres effets en aval ont également émergées.

Ces impacts négatifs porteront atteinte à la VUE de la Ville de Luang Prabang.

Face à ce problème, la RDP lao doit entreprendre d'urgence une évaluation d'impact sur le patrimoine (EIP) pour ce projet. En principe, l'EIP doit être réalisée à la demande du ministère de l'Énergie et des Mines, en tant que principal promoteur du projet de barrage. Le ministère ne connaissant pas bien les principes et les normes de l'EIP, l'activité proposée servira de base à l'EIP prévue avec des interventions ciblées et des avis portant sur le patrimoine afin qu'elle puisse être réalisée dans le respect des normes internationales. Le projet prévoit également l'examen du rapport de l'EIP par des experts afin que l'EIP se répercute sur, et bonifie, les mesures préventives et les normes techniques et opérationnelles du projet hydroélectrique.

L'État partie prépare par ailleurs une autre proposition d'inscription au patrimoine mondial pour le Parc national de Hin Nam No (extension du Parc national de Phong Nha-Ke Bang). Or cinq projets d'aménagement ont été identifiés autour des zones proposées pour inscription, à la

lisière des zones tampons, parmi lesquels un projet ferroviaire, un projet de centrale à charbon et une zone économique spéciale. Ces projets pourraient avoir un impact négatif sur la VUE potentielle du site ainsi que sur la protection et la gestion de son intégrité. Ils pourraient notamment entraîner une perturbation de la connectivité du paysage forestier et des habitats/écosystèmes, de la pollution et un risque accru de coupe illicite de bois, de braconnage et d'empiètement illégal grâce à un accès plus aisé au site.

Dans un deuxième temps, il est prévu d'entreprendre un examen technique et des consultations concernant les projets qui pourraient porter atteinte au site de Hin Nam No, inscrit sur la liste indicative du pays. Ces projets étant encore à l'état de proposition, ils représentent une menace moins imminente que le barrage de Luang Prabang. Néanmoins, leur grand nombre et leur diversité peuvent constituer une menace cumulative pour différents aspects de la VUE et des attributs du site proposé. Étant donné que les mesures de protection et le système de gestion du site sont en cours d'élaboration, l'EIP et/ou l'ESE (évaluation stratégique environnementale) permettront de s'assurer qu'ils sont élaborés de façon plus solide, et que tous les impacts négatifs potentiels sont évités ou atténués à ce stade de la conception du projet.

Le dernier volet de l'activité prévoit la mise en place d'un cadre institutionnel à long terme pour les évaluations d'impact afin d'assurer la protection permanente du patrimoine mondial de la RDP lao. La RDP lao dispose actuellement d'une législation et de systèmes en matière d'EIE (évaluation de l'impact sur l'environnement), mis en place sous la direction du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Néanmoins, des examens réalisés par des experts ont révélé que ces systèmes d'EIE devaient être renforcés au regard des procédures de planification, des réglementations secondaires, du nombre de membres du personnel formés et qualifiés, de la consultation de la population, du suivi et du contrôle. En outre, la Loi sur le patrimoine national (décembre 2005), qui constitue la base de la protection d'un large éventail de biens du patrimoine immobilier, mobilier et vivant, ne comporte pas de disposition sur l'EIP.

Objectifs :

L'objectif général du projet est de renforcer le système national de la RDP lao pour évaluer et atténuer les impacts sur le patrimoine, en particulier sur le patrimoine mondial.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Apporter un appui technique urgent aux autorités compétentes pour s'assurer que l'EIP menée dans la ville de Luang Prabang, inscrite au patrimoine mondial, est réalisée dans le respect des normes internationales, par le biais de 3 interventions clés:
 - Examen du cahier des charges de l'EIP qui sera commandée par le ministère de l'Énergie et des Mines
 - Identification et recours à des experts pour avoir un avis technique sur l'EIP
 - Examen indépendant de l'EIP une fois terminée afin d'assurer le respect des normes internationales et la protection complète de la VUE et des attributs du site
- Émettre un avis technique à l'égard des préoccupations de l'EIP concernant différents projets proposés dans les environs du site de Hin Nam No, inscrit sur la liste indicative du pays :
 - Réalisation d'un examen documentaire et d'une étude sur le terrain par des experts pour comprendre la situation et les impacts potentiels sur le patrimoine
 - Déclenchement du processus d'EIP pour les projets proposés

- Soutenir le développement d'un système d'EIP en RDP lao :
 - Sensibilisation des parties prenantes nationales et du secteur privé aux normes internationales relatives aux évaluations d'impact, en faisant spécifiquement référence aux cas de Luang Prabang et de Hin Nam No. Des experts internationaux de l'EIP seront invités à participer aux événements en ligne.
 - Examen du cadre juridique et réglementaire actuel de la RDP lao pour les EIE et les ESE dans l'objectif d'introduire des normes, des dispositions et des mécanismes sur l'EIP, le cas échéant.
 - Formulation de recommandations sur les normes, les dispositions et les mécanismes relatifs à l'EIP dans le contexte de la RDP lao et activités de plaidoyer en vue de leur adoption et de leur mise en œuvre futures. Cela impliquera un travail de bureau en ligne et des consultations techniques hybrides (en ligne et sur place).
 - Formation nationale des collaborateurs de la RDP lao chargés des politiques et des questions techniques sur les normes, dispositions et mécanismes recommandés concernant l'EIP.

Durée du projet :

Estimée à 24 mois

Résultats escomptés :

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Moyens de vérification</i>
Meilleure connaissance des normes internationales relatives aux évaluations d'impact sur le patrimoine	Nombre de parties prenantes	Rapport d'activité
S'assurer que l'EIP pour Luang Prabang est réalisée dans le respect des normes internationales	Exhaustivité du cahier des charges de l'EIP Qualité et pertinence des mesures d'atténuation proposées	Examen par des experts
Déclenchement du processus d'EIP sur le site de Hin Nam No conformément aux normes internationales	Engagement national en faveur de l'EIP sur le site de Hin Nam No	Examen par des experts
Meilleure connaissance des normes internationales relatives aux évaluations d'impact sur le patrimoine Nombre de parties prenantes Rapport d'activité	Mise en œuvre des recommandations	Examen des recommandations
Familiarisation des collaborateurs avec les nouvelles recommandations sur l'EIP	Nombre de collaborateurs formés	Rapport de l'atelier
États parties sous-régionaux profitant des connaissances issues des nouvelles recommandations sur l'EIP de la RDP lao	Nombre de collaborateurs d'autres EP formés	Rapport de l'atelier

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	85 300
Contributions nationales ou autres (en nature): lieux de réunion et autres formes de soutien logistique et organisationnel pour l'organisation d'activités, d'ateliers et de consultations	10 800
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	74 500
1. Organisation	18,000
Atelier national de lancement pour faire connaître le projet	3,000
Première réunion provinciale à Luang Prabang pour examiner les résultats de la visite d'étude	2,000
2ème consultation au niveau de la province de Luang Prabang pour examiner les résultats de l'EIP	2,000
Première réunion provinciale à Hin Nam No pour examiner les résultats de la visite d'étude	2,000
Réunions consultatives techniques pour examiner les projets de normes, dispositions et mécanismes concernant l'EIP	6,000
Atelier national de formation pour les collaborateurs chargés des politiques et des questions techniques	3,000
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	40,500
Expert international chargé d'examiner l'EIP pour le projet de barrage de Luang Prabang (30 jours)	9,000
Expert international chargé d'examiner le cadre juridique et réglementaire actuel et d'émettre un avis technique (40 jours)	12,000
Expert national chargé de faciliter l'examen du cadre juridique et réglementaire actuel (30 jours)	4,500
Expert national chargé de favoriser le déclenchement de l'EIP pour les projets d'aménagement sur le site de Hin Nam No (30 jours)	4,500
Expert international chargé d'organiser l'atelier sur l'EIP (10 jours)	3,000
Coordination entre les experts nationaux et les experts internationaux, regroupement de tous les avis (30 jours)	7,500
3. Voyages	5,200
Experts internationaux pour le projet de barrage de Luang Prabang (3 personnes)	1,200
Experts nationaux pour le projet de barrage de Luang Prabang (2 personnes)	800
Coordinateurs du projet de barrage de Luang Prabang (2 personnes)	800
Experts internationaux pour visiter le site de Hin Nam No (2 personnes)	1,200
Expert national pour visiter le site de Hin Nam No (1 personne)	600
Expert national pour visiter le site de Hin Nam No (1 personne)	600
4. Indemnités journalières de séjour	10,000
Experts internationaux à Luang Prabang (3 personnes)	3,000
Experts nationaux à Luang Prabang (2 personnes)	2,000
Coordinateur à Luang Prabang (1 personne)	1,000
Experts internationaux à Hin Nam No (2 personnes)	1,600
Experts nationaux à Hin Nam No (2 personnes)	1,600
Expert national à Hin Nam No (1 personne)	800
5. Équipement	0
Aucun	

6. Évaluation, soumission et publication de rapport	500
Diffusion et promotion des normes proposées concernant l'EIP	500
7. Divers	300
Communications	300

Recommandation du panel d'assistance internationale (29 janvier 2021)

Demande à présenter au Président pour approbation d'un montant maximum de 30 000 dollars E.U. pour les composantes du site de Luang Prabang, dans le cadre du budget de l'assistance pour la conservation et la gestion du patrimoine culturel.

Il est recommandé d'accorder une certaine souplesse au niveau des lignes budgétaires consacrées aux déplacements et aux réunions afin de tenir compte des éventuels ajustements qui devront être apportés à la mise en œuvre des activités en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19.

Le montant restant sera soumis au Comité du patrimoine mondial pour approbation dans le cadre du budget de l'assistance pour la conservation et la gestion du patrimoine culturel.

Dans l'intervalle, il sera demandé à l'État partie de fournir une estimation en dollars de sa contribution en nature.

Commentaires additionnels (mai 2021)

L'État partie a chiffré sa contribution en nature à 10 800 dollars E.U.

DEMANDE N°3

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel

Asie-Pacifique

État partie : Sri Lanka (*Pays à revenu moyen-bas*)

Nom de l'activité : Réparation et renforcement des escaliers menant aux fresques, de la plateforme pour les visiteurs, du pont métallique du Couloir du vent ainsi que des roches fragmentées de l'Escalier du lion sur le rocher de Sigiriya dans la cité ancienne de Sigiriya

Montant demandé : 91 212 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine Mondial au 31 décembre 2020 : contributions réglées .

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : 13 800 dollars E.U. approuvés en 2011 pour la conservation de peintures murales

Contexte :

Le Central Cultural Fund (CCF) est une institution existant depuis 35 ans et qui est en charge de la préservation et de la gestion de six sites inscrits au patrimoine mondial et de vingt-deux autres sites historiques situés au Sri Lanka. De tous ces sites, le CCF tire plus de 80 % de ses recettes du site de Sigiriya. Les revenus tirés de Sigiriya sont répartis en faveur des autres sites, mais servent aussi pour la gestion du CCF de manière générale.

En effet, la cité ancienne de Sigiriya reçoit en moyenne 150 000 visiteurs par jour durant les mois d'affluence, soit entre octobre et décembre et de février à mars de chaque année. Chaque visiteur doit emprunter, que ce soit en marchant dessus, en passant en-dessous ou en les escaladant, les éléments destinés à être réparés et renforcés dans le cadre de ce projet. La détérioration des structures métalliques est due au vieillissement et non à un défaut d'entretien. Leur état actuel compromet la sécurité des visiteurs du site. Or, en raison de leur position clef sur le parcours des visiteurs en direction des célèbres fresques ainsi que du sommet du rocher, il est quasiment impossible de procéder à la réparation et au renforcement des structures sans devoir fermer le site au public.

Cependant, la pandémie actuelle de Covid-19, qui a réduit le nombre de visiteurs fréquentant le site de Sigiriya à quasiment zéro et qui a fait chuter dramatiquement les recettes du CCF (actuellement, le CCF vit sur ses économies et dépend des subventions du Trésor public), s'avère également être l'occasion d'entreprendre les réparations et opérations de renforcement nécessaires, puisque l'absence de touristes offre la possibilité de fermer les parties du site qui nécessitent des travaux d'entretien et de réparation.

Les éléments nécessitant d'être réparés et renforcés sont les suivants :

1. Deux escaliers en colimaçon de 7 mètres de haut menant aux fresques. L'un des escaliers a plus de 75 ans, tandis que l'autre a environ 25 ans. Cette opération est recommandée par le Bureau des prospections géologiques et des mines du Sri Lanka. [Activité 1] ;

2. La plateforme des visiteurs, installée il y a 75 ans devant les anfractuosités où se trouvent les fresques. Une mission de l'ICCROM a recommandé en 2016 la nécessité de réaménager cette plateforme. Ce projet vise à renforcer la plateforme [Activité 2] ;
3. Le pont en métal de 12 mètres de long accroché au rocher dans le « Couloir du vent » et qui relie le « Mur en miroir » aux escaliers menant vers la « Terrasse aux pattes de lion ». Cette opération est recommandée par le Bureau des prospections géologiques et des mines du Sri Lanka. [Activité 3] ; et
4. Les dalles fracturées du rocher au niveau de l'« Escalier du lion » sur la « Terrasse aux pattes de lion », qui constitue l'entrée de l'escalier escarpé menant au sommet du rocher. Cette opération est recommandée par le Bureau des prospections géologiques et des mines du Sri Lanka. [Activité 4].

Les travaux liés aux fresques de Sigiriya seront effectués manuellement, avec le recours au perçage manuel en vue de maintenir au minimum le niveau de vibrations dues à ces opérations de perçage. Les matériaux utilisés pour les travaux sur les structures consisteront en de l'acier inoxydable et de la gomme, déjà utilisée pour fixer les éléments en acier dans les trous percés. Cette gomme est une substance respectueuse de l'environnement, qui n'abîmera donc pas les fresques ni la roche. La couleur des structures en acier sera ternie, comme c'est déjà le cas. Les structures en acier ne devront pas conserver leur surface brillante originelle mais devront se fondre dans leur environnement.

Objectifs :

L'objectif principal de ce projet consiste à assurer la sécurité des visiteurs de la cité ancienne de Sigiriya. Chaque visiteur aspire à faire deux activités à Sigiriya : admirer les fresques et escalader le rocher en empruntant l'« Escalier du lion ». Il est donc impératif, pour assurer la sécurité des visiteurs, de réparer et de renforcer l'escalier métallique en colimaçon, la plateforme d'observation métallique, le pont métallique dans le « Couloir du vent » ainsi que les dalles de roche fracturées de l'« Escalier du lion ».

Durée du projet :

Estimée à 6 mois

Résultats escomptés :

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Moyens de vérification</i>
Apporter un sentiment de sécurité et de confiance (pour les Activités n°1 à 3)	Supprimer les parties rouillées et instables	Visiter le site et emprunter physiquement l'escalier, la plateforme et le pont, et observer les images prises avant et après l'opération.
Empêcher le détachement de morceaux de roche du rocher principal (pour l'Activité n°4)	Stabiliser les dalles de roche fragmentées	Observer les procédés techniques utilisés lors de l'opération et étudier les images prises avant et après l'opération.

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	107 992
Contributions nationales ou autres (en nature) : lieu, frais de bureau, services de secrétariat, expert national, coordinateur, frais de déplacement à l'intérieur du pays, hébergement et repas, évaluation, rapport et impression	16 780

Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	91 212
1. Organisation	91,212
<u>Enquête de terrain et coûts liés (i) à l'escalier en colimaçon</u>	<u>44,558</u>
- <i>Coût total des matériaux</i>	19,583
- <i>Enquête de terrain et coûts liés</i>	12,697
- <i>Charges professionnelles (30 %), Contingences (10 %), NBT (2,04 %), TVA (15 %)</i>	12,278
<u>Enquête de terrain et coûts liés (ii) au Couloir du vent</u>	<u>13,681</u>
- <i>Coût total des matériaux</i>	2,561
- <i>Enquête de terrain et coûts liés</i>	6,728
- <i>Charges professionnelles (30 %), Contingences (10 %), NBT (2,04 %), TVA (15 %)</i>	4,392
<u>Enquête de terrain et coûts liés (iii) à la Plateforme des anfractuosités aux fresques</u>	<u>18,973</u>
- <i>Coût total des matériaux</i>	
- <i>Enquête de terrain et coûts liés</i>	4,853
- <i>Charges professionnelles (30 %), Contingences (10 %), NBT (2,04 %), TVA (15 %)</i>	8,263
	5,857
<u>Enquête de terrain et coûts liés (iv) à la fixation des dalles de roche fracturées</u>	<u>14,000</u>
- <i>Coût total des matériaux</i>	
- <i>Enquête de terrain et coûts liés</i>	2,187
- <i>Charges professionnelles (30 %), Contingences (10 %), NBT (2,04 %), TVA (15 %)</i>	7,240
	4,573
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	
Aucun	0
3. Voyages	
Aucun	0
4. Indemnités journalières de séjour	
Aucun	0
5. Équipement	
Aucun	0
6. Évaluation, soumission et publication de rapport	
Aucun	0
7. Divers	
Aucun	0

Recommandation du panel d'assistance internationale (23 avril 2021)

La demande doit être présentée au Comité du patrimoine mondial pour approbation, pour un montant de 91 212 dollars des États-Unis dans le cadre du budget pour l'assistance pour la conservation et la gestion, après réception des éléments suivants (date limite : 31 mai 2021) :

- Ventilation du budget à clarifier (voire à adapter), en particulier en ce que recouvre les lignes « Lieu » et « Autres » ; voir si les experts nationaux sont des fonctionnaires ou non, puisqu'aucun fonctionnaire ne touche d'honoraires aux termes de l'assistance internationale ;

- Informations complémentaires sur la protection des peintures murales au cours de l'exécution des travaux.

Si ces éléments sont reçus avant le 31 mai 2021 et sont jugés satisfaisants par le Secrétariat et les Organisations consultatives, la demande sera soumise pour approbation au Comité du patrimoine mondial comme indiqué précédemment.

Si ces éléments ne sont pas soumis avant le 31 mai 2021, la demande devra être de nouveau présentée lors d'un prochain cycle.

Les éléments requis ont été reçus le 27 mai 2021 et ont été jugés satisfaisants par le Secrétariat et les Organisations consultatives.

DEMANDE N°4

Assistance de Conservation & Gestion

Patrimoine culturel Europe orientale

État partie : Macédoine du Nord (*Pays à revenu moyen-haut*)

Nom de l'activité : Renforcer les capacités de gestion du patrimoine culturel de la région d'Ohrid : Formation au développement de la base de données d'un SIG pour l'Institut et musée d'Ohrid

Montant demandé : 55 000 dollars E.U.

État des paiements au titre du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2020 : contributions réglées .

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial en faveur de ce bien au cours des dix dernières années : aucune

Contexte :

L'Institut et musée d'Ohrid est une institution capitale pour la gestion du patrimoine culturel dans la région et qui possède une quantité considérable de données. La mise à jour régulière de ces données devient de plus en plus fastidieuse compte tenu de l'état actuel de l'organisation et de l'équipement dont elle dispose. Le système actuel d'enregistrement, d'inventaire et de gestion des informations sur le patrimoine culturel ne fonctionne pas et n'est pas compatible avec les technologies modernes au niveau international.

Par ailleurs, dans une étude récente s'adressant à la totalité des institutions concernées par la protection du patrimoine culturel et visant à déterminer si elles possèdent un système (modèle) de documentation du patrimoine culturel utilisable à grande échelle, la plupart d'entre elles ont répondu par la négative. Par ailleurs, à la question « ont-elles accepté la politique, la procédure, la norme relatives aux photos et aux images numériques ? », la plupart d'entre elles ont répondu non. C'est le cas de l'Institut et musée d'Ohrid, qui est à l'initiative de l'idée qui a donné naissance à cette proposition.

Enfin, des informations géographiques exactes sont nécessaires pour gérer efficacement le site, compte tenu notamment de son existence transnationale, de l'expansion de son développement, des hébergements touristiques et des importants projets d'infrastructures. Cela se justifie également par la vaste étendue du bien.

Le projet de renforcement des capacités proposé porte sur les compétences de l'institution relatives au SIG. Cette assistance apportée par des experts internationaux s'appuierait sur les connaissances et l'expérience d'experts du secteur au sein de l'Institut et musée d'Ohrid, qui joue un rôle central dans la protection du patrimoine culturel dans la région d'Ohrid.

Seront tout d'abord étudiées la capacité des ressources humaines, les règles et les solutions logicielles utilisées en matière d'inventaire et d'enregistrement, ainsi que les outils de suivi de l'état du patrimoine culturel dans la région UNESCO, après quoi une proposition sera formulée en vue de leur amélioration. L'ensemble de ces tâches seront effectuées avec l'aide d'experts internationaux expérimentés dans l'utilisation des techniques et technologies modernes.

Le projet de renforcement des capacités s'appuiera également sur des experts issus d'autres institutions nationales, telles que la Direction pour la protection du patrimoine culturel, qui interviennent directement dans la gestion du bien. Le musée d'Ohrid fera également intervenir des experts d'Albanie et, le cas échéant, des municipalités. En tant que coordinateur du projet, le musée d'Ohrid continuera à collaborer étroitement avec le Comité de gestion du patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid et à partager tous les résultats qui s'y rapportent, notamment la Plateforme SIG, et l'expertise pour améliorer la gestion intégrée du site du patrimoine.

Objectifs :

Le principal objectif de ce projet est le renforcement des capacités du personnel de l'Institut et musée d'Ohrid, afin d'améliorer la gestion du patrimoine culturel réparti sur l'ensemble du territoire de la région d'Ohrid, à la lumière des conclusions de la mission de suivi réactif (2017) et conformément à la décision **41 COM 7B.34** du Comité du patrimoine mondial (Cracovie, 2017 et Bakou, 2019).

L'un des objectifs dans le cadre du projet serait l'étude de l'ancienne documentation sur le patrimoine culturel immobilier (architecture) à classer et numériser, notamment des documents portant sur les sites archéologiques protégés, leur sélection et leur organisation par ordre de priorité, dans le but de faciliter l'inventaire et l'archivage. Ces documents sont nécessaires, non seulement pour les archives mais aussi comme outil de gestion et en particulier de suivi.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- étude et organisation de la documentation existante ;
- numérisation au moyen des techniques et technologies modernes, en utilisant les procédures standardisées pour l'inventaire du patrimoine culturel qui seront compatibles avec les systèmes existants de l'institution, ainsi qu'avec le système national de registre électronique ;
- création de la plateforme SIG du patrimoine culturel immobilier de la région d'Ohrid ;
- formation d'experts de Macédoine du Nord et d'Albanie ainsi que du musée d'Ohrid, et formation d'employés à l'inventaire, à la numérisation et à l'utilisation de la plateforme SIG pour le patrimoine culturel immobilier ;
- présentation de la plateforme SIG au Comité de gestion du patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid et au Comité de gestion de Macédoine du Nord-Albanie.

Durée du projet :

Estimée à 18 mois

Résultats escomptés :

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Moyens de vérification</i>
Étude et organisation de la documentation existante et sa numérisation à l'aide des procédures standardisées applicables à l'inventaire du patrimoine culturel et compatibilité avec les systèmes internes de l'institution ainsi qu'avec le système national commun de registre électronique.	Établir des procédures standardisées pour l'inventaire du patrimoine culturel, qui seront compatibles avec les systèmes européens pour le registre électronique du patrimoine culturel.	Rapport sur la compatibilité des procédures d'inventaire du patrimoine culturel avec les systèmes européens destinés aux registres électroniques du patrimoine culturel.
Création de la plateforme SIG du patrimoine culturel	Avec la participation d'un expert extérieur qui assurera la	Mise en œuvre réussie de la plateforme SIG avec des données mises à jour pour

<i>Résultats escomptés</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Moyens de vérification</i>
immobilier de la région d'Ohrid.	coordination avec la création de la plateforme SIG du patrimoine culturel immobilier et des sites archéologiques de la région d'Ohrid au moyen de logiciels libres et l'insertion de données conformément aux normes européennes pour cette région.	l'ensemble du patrimoine culturel immobilier et des sites archéologiques dans la région d'Ohrid.
Formation d'experts et d'employés à l'inventaire, à la numérisation et à l'utilisation de la plateforme SIG pour le patrimoine culturel immobilier	Formation d'experts locaux chargés de gérer et de mettre à jour la plateforme SIG en continu —	Un plus grand nombre d'experts locaux qui effectuent l'inventaire, la documentation et la numérisation selon les normes européennes et la saisie des données dans la plateforme SIG servira à vérifier la réussite du projet mis en œuvre.

Budget :

Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :	65 972
Contributions nationales ou autres pour : frais de bureau, services de secrétariat, équipements audiovisuels, la société qui créera la plateforme SIG, frais de déplacement à l'intérieur du pays, indemnité journalière, rapports, impression, distribution, divers	10 972
Montant demandé au titre du Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :	55 000
1. Organisation	3 000
Lieu	1 890
Frais de bureau	500
Traductions	500
Interprétation simultanée	110
2. Personnel / services de conseil (honoraires)	39 700
Expert international chargé de l'inventaire et de la numérisation du patrimoine culturel immobilier (4 semaines)	8 000
Expert international chargé de l'inventaire et de la numérisation des sites archéologiques (4 semaines)	8 000
Expert national chargé de l'inventaire, de l'enregistrement et de la numérisation du patrimoine culturel immobilier (4 semaines)	4 000
Expert national chargé de la plateforme SIG (4 semaines)	4 000
Autres - Société sélectionnée chargée de créer et de renseigner dans la plateforme SIG la liste du patrimoine culturel immobilier et des sites archéologiques de la région d'Ohrid au moyen de logiciels libres et qui organisera une formation pour les futurs utilisateurs de l'application SIG	15 700
3. Voyages	4 500
Frais de déplacement internationaux (billets d'avion aller-retour pour 2 personnes et 4 voyages)	4 000
Autres (tickets de bus ou courses de taxi sur place)	500
4. Indemnités journalières de séjour	4,000
Hébergement (30 dollars E.U./jour pour 2 personnes pendant 28 jours)	1,600
Repas (45 dollars E.U./jour pour 2 personnes pendant 28 jours)	2,400

5. Équipement	2,800
Computer service	2,000
Camera 360°	800
6. Évaluation, soumission et publication de rapport	500
Evaluation	300
Editing, layout	200
7. Divers	500
Autres	500

Recommandation du panel d'assistance internationale (23 avril 2021)

Demande à présenter au Comité du patrimoine mondial pour approbation, pour un montant de 55 000 dollars E.U., au titre du budget de l'assistance pour la conservation et la gestion du patrimoine naturel, conformément au paragraphe 240 des *Orientations*.

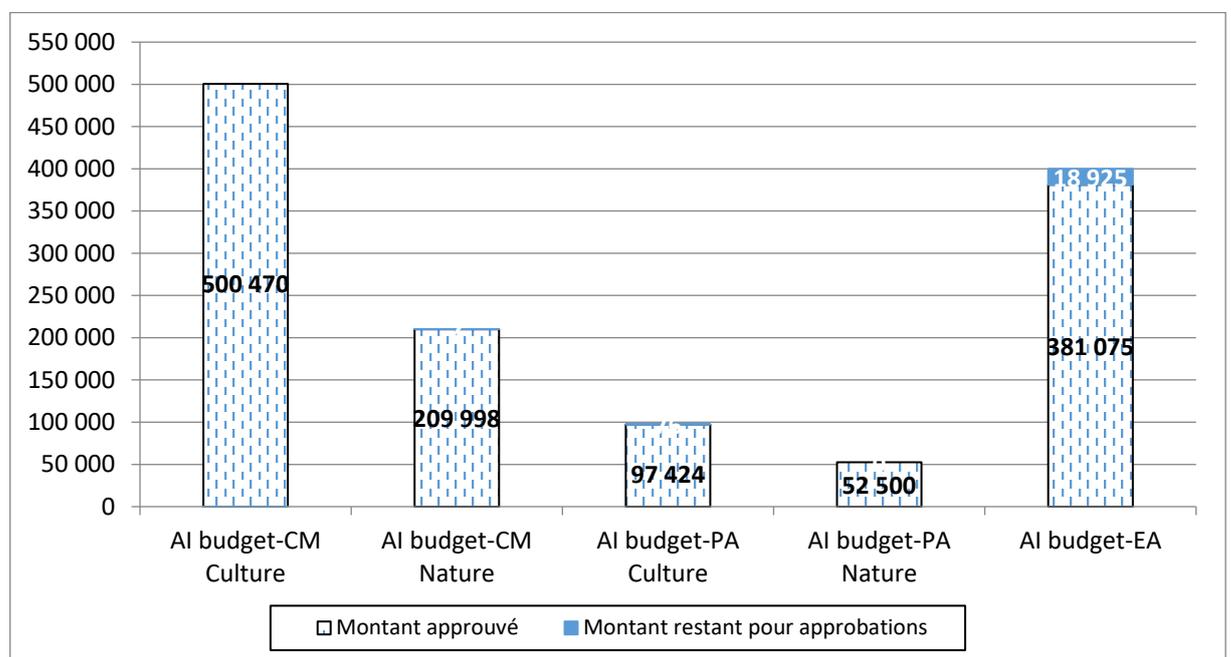
Il est également recommandé d'accorder une certaine souplesse au niveau des lignes budgétaires consacrées aux déplacements et aux réunions afin de tenir compte des éventuels ajustements qui devront être apportés à la mise en œuvre des activités en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19.

Le panel rappelle également que les fonctionnaires du gouvernement ne peuvent percevoir de salaires dans le cadre de l'assistance internationale.

Le profil des experts nationaux amenés à participer au projet demande à être encore précisé à la faveur d'un dialogue entre le Centre du patrimoine mondial et l'État partie au moment de la mise en œuvre, de même que le travail des experts internationaux, qui pourrait être découpé sur toute la durée du projet (autrement dit deux missions au lieu d'une seule dès le début de la mise en œuvre du projet).

II. APERÇU DES DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2018-2019

- Le budget de l'assistance internationale 2018-2019 approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 41e session (Cracovie, 2017) s'élevait à 1 150 000 dollars E.U., soit 600 000 dollars E.U. pour l'assistance de Conservation et gestion, 150 000 dollars E.U. pour l'assistance préparatoire, et 400 000 dollars E.U. pour l'assistance d'urgence. Par sa décision **43 COM 13**, paragraphe 2, le Comité, à sa 43e session (Bakou, 2019) a approuvé des ajustements budgétaires dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial afin d'augmenter la ligne budgétaire d'assistance de Conservation et gestion de 110 468 dollars E.U.
- Comme le montre le graphique ci-dessous, il ne restait plus rien pour approbation à la fin de l'exercice biennal 2018-2019, à l'exception d'un petit montant au titre de l'assistance d'urgence.



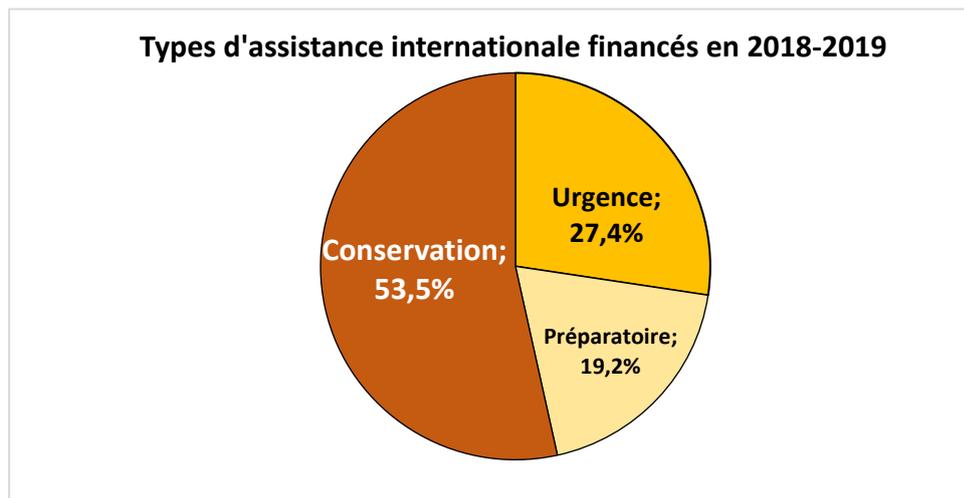
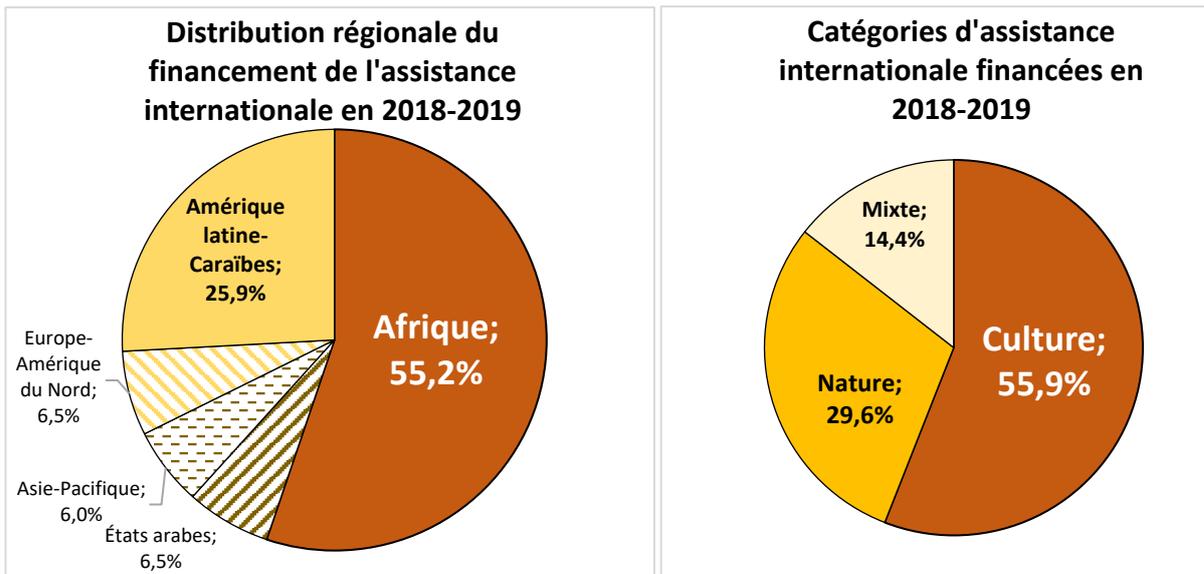
Chiffres en dollars E.U.

PA = assistance préparatoire ; CM = assistance de conservation et gestion ; EA = assistance d'urgence

- En outre, quatre demandes et une partie d'une cinquième ont été approuvées au titre des reliquats des années antérieures sur les fonds supplémentaires dédiés à l'assistance internationale, pour un montant total de 149 845 dollars E.U. Avec cet ajout, le montant total approuvé en 2018-2019 s'élevait à 1 391 312 dollars E.U.
- La liste complète des demandes approuvées en 2018-2019 figure à l'annexe C. Les principales caractéristiques de ces approbations sont indiquées ci-dessous. Une analyse illustre la prédominance de la région Afrique, avec 58,5% (24 sur 41) de l'ensemble des demandes d'assistance internationale approuvées.

Approbations en 2018-2019

Région	Nombre de demandes approuvées	Montant approuvé (en dollars E.U.)
Afrique	24	767.680
États arabes	3	90.000
Asie & Pacifique	3	83.461
Europe & Amérique du Nord	3	90.405
Amérique latine & Caraïbes	8	359.766
Total	41	1.391.312



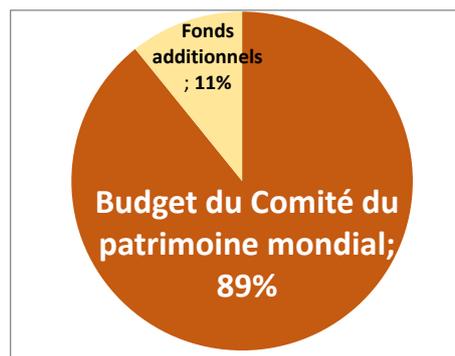
Montant le plus élevé approuvé : 96 850 dollars E.U. pour une Assistance d'urgence / Afrique + PEID : "Réduire les impacts de la fourmi folle jaune envahissante, *Anoplolepis gracilipes*, sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO de la Vallée de Mai, afin de préserver sa valeur universelle exceptionnelle" (Seychelles)

Montant moyen approuvé par demande : 33 934 dollars E.U.

Contributeurs

Outre le budget voté par le Comité du patrimoine mondial, des fonds additionnels reçus au cours des années précédentes ont été utilisés pour l'approbation des demandes d'assistance internationale comme suit :

Approuvé sur le budget voté par le Comité du patrimoine mondial	1.241.467
Approuvé sur les fonds additionnels	149.845
TOTAL APPROUVÉ	1.391.312



États parties

Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le Fonds du patrimoine mondial a financé **41** demandes d'assistance internationale pour un total de 1,39 millions de dollars E.U. pour **30 pays**, y compris 17 pays (56.6%) d'Afrique et 14 (46.6%) pays en voie de développement (en gras) :

- Afrique (17) : **Comores**, Côte d'Ivoire, **République Démocratique du Congo**, **Djibouti**, **Éthiopie**, Ghana, **Lesotho**, **Malawi**, **Mali**, **Mozambique**, **Niger**, **Ouganda**, **Sénégal**, Seychelles, **Soudan du Sud**, **Togo** et Zimbabwe.
- États arabes (2) : Palestine et République arabe syrienne.
- Asie & Pacifique (3) : **Bangladesh**, République populaire démocratique de Corée et Viet Nam.
- Europe et Amérique du Nord (3) : Arménie, Albanie et Ukraine.
- Amérique latine & Caraïbes (5) : Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique et Pérou.

Biens du patrimoine mondial

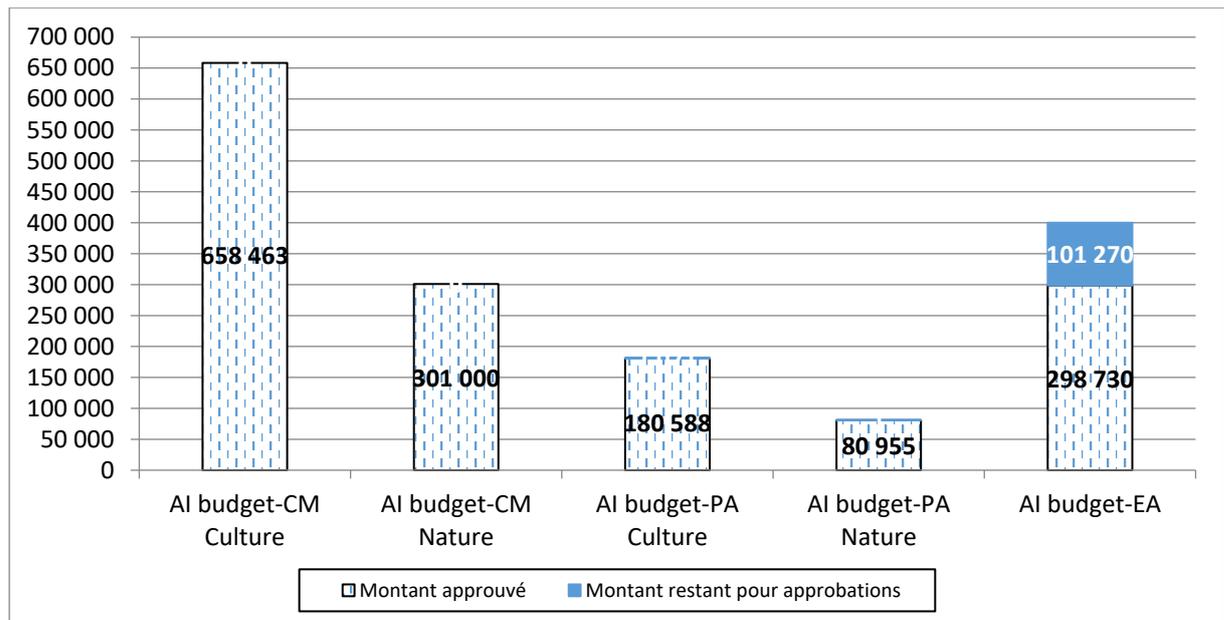
Les **30 biens du patrimoine mondial** suivants ont reçu de l'assistance internationale en 2018-2019, y compris **10** (i.e. 33.3%) qui sont sur la Liste du patrimoine mondial en péril (en gras) :

- 19 en Afrique : Parc national de Taï (Côte d'Ivoire), **Réserve naturelle intégrale du mont Nimba** (Côte d'Ivoire), **Parc national de la Garamba** (République Démocratique du Congo), **Parc national de Kahuzi-Biega** (République Démocratique du Congo), Parc national du Simien (Éthiopie), Tiya (Éthiopie), Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest (Ghana), Parc Maloti-Drakensberg (Lesotho), **Tombeau des Askia** (Mali), **Villes anciennes de Djenné** (Mali), **Tombouctou** (Mali), Art rupestre de Chongoni (Malawi), Falaises de Bandiagara (pays dogon) (Mali), Île de Mozambique (Mozambique), **Réserves naturelles de l'Aïr et du Ténéré** (Niger), Centre historique d'Agadez (Niger), **Tombes des rois du Buganda à Kasubi** (Ouganda), Pays Bassari : paysages culturels Bassari, Peul et Bédik (Sénégal) et Réserve naturelle de la vallée de Mai (Seychelles)
- 2 dans les États arabes : **Vieille ville d'Hébron/AI-Khalil** (Palestine) et **Ancienne ville de Bosra** (République arabe syrienne)
- 1 en Asie & Pacifique : Baie d'Ha-Long (Viet Nam)
- 2 en Europe et Amérique du Nord : Centres historiques de Berat et de Gjirokastra (Albanie) et Kyiv : Cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et Laure de Kyiv-Petchersk (Ukraine)

- 6 en Amérique latine & Caraïbes : Îles Galápagos (Équateur), Antigua Guatemala (Guatemala), Zone de monuments archéologiques de Xochicalco (Mexique), Premiers monastères du XVI^e siècle sur les versants du Popocatepetl (Mexique), Centre historique de Mexico et Xochimilco (Mexique) et Centre historique de Puebla (Mexique).

III. ÉTAT DU BUDGET DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021 AU 31 MAI 2021

8. Le budget de l'assistance internationale approuvé pour l'exercice biennal 2020-2021 par la décision **43 COM 14** a augmenté de 40% par rapport au budget 2018-2019, atteignant 860 000 dollars E.U. pour l'assistance de Conservation et gestion (au lieu de 600 000 dollars US) et 190 000 dollars E.U. pour l'assistance préparatoire (au lieu de 150 000 dollars E.U.). C'est la première fois depuis l'exercice biennal 2006-2007 que le budget de l'assistance internationale - sans l'assistance d'urgence - dépasse le million de dollars E.U. (il était de 1,5 million de dollars E.U. en 2006-2007). Pour sa part, le budget de l'assistance d'urgence est resté stable au cours des 14 dernières années, à 400 000 dollars E.U. pour l'exercice biennal.
9. Néanmoins, au vu du nombre de demandes reçues et recommandées pour approbation, il a été nécessaire de procéder à des réallocations budgétaires à l'intérieur du Fonds du patrimoine mondial afin d'augmenter les budgets de l'assistance de Conservation et gestion et de l'assistance préparatoire. Le budget de l'assistance de Conservation et gestion a augmenté de 99 464 dollars E.U. et celui de l'assistance préparatoire de 72 613 dollars E.U. Les détails de ces réallocations se trouvent dans le Document WHC/21/44.COM/14, partie II.D.
10. En dépit de ces réallocations, 3 demandes d'assistance préparatoire pour des dossiers de proposition d'inscription, qui ont été recommandées pour approbation par le panel d'assistance internationale du 23 avril 2021, n'ont pas pu être soumises au Président par manque de fonds : ces demandes émanent du Sri Lanka, de la Palestine et du Pérou respectivement. Le montant total du déficit de financement de ces projets qui n'ont pu être financés pour l'exercice biennal s'élève à 68 300 dollars E.U. Ces projets ont été publiés sur la page de la Bourse aux projets (<https://whc.unesco.org/fr/marketplace/>).
11. Suite aux demandes d'assistance internationale approuvées / recommandées pour approbation en 2020-2021, au 31 mai 2021, les budgets 2020-2021 d'assistance de Conservation & gestion et d'assistance préparatoire ont été entièrement utilisés / réservés. Voir les détails dans le graphique ci-dessous :



Chiffres en dollars E.U.

PA = assistance préparatoire ; CM = assistance de conservation et gestion ; EA = assistance d'urgence

12. Le montant encore disponible pour approbation au titre de l'assistance d'urgence jusqu'à la fin de l'exercice biennal pourrait ne pas être suffisant, car il y a actuellement deux demandes d'assistance d'urgence en cours de traitement (une pour le Soudan et une pour les Fidji). Par conséquent, le Comité pourrait souhaiter autoriser une augmentation du budget de l'assistance d'urgence pour 2020-2021 de 400 000 dollars E.U. à un maximum de 524 000 dollars E.U. Cette augmentation de 124 000 dollars E.U. maximum permettrait d'approuver au moins 3 demandes avant la fin de 2021, si le besoin s'en faisait sentir.
13. De 2010 à 2021, les contributions reçues chronologiquement de la part de l'Italie, de l'Inde, des partenariats privés, de la République de Corée, de la Finlande, des Philippines, de la Turquie, de l'Allemagne et du Vietnam au Fonds du patrimoine mondial pour un montant total de **885 395 dollars E.U.** (sans les frais de soutien) ont permis d'approuver environ 39 demandes. 43% de ces 39 demandes provenaient de pays les moins développés, et 59% d'Afrique. La dernière contribution a été reçue de la part du site du patrimoine mondial de Hoi An au Viet Nam début 2020. Le Comité, par sa décision **43 COM 13**, paragraphe 4, a vivement encouragé tous les États parties à verser des fonds extrabudgétaires pour l'assistance internationale en choisissant parmi les options décrites dans la résolution **19 GA 8**¹. Il souhaitera peut-être réitérer cet encouragement.

¹ Ces options étaient les suivantes :

- Option 1: Augmenter de 1 à 2 % le pourcentage standard utilisé dans le calcul des contributions au Fonds du patrimoine mondial,
- Option 3.1: Augmenter les contributions en appliquant un taux uniforme de 3 300 dollars EU par bien inscrit,
- Option 3.2: Augmenter les contributions d'un pourcentage additionnel de 4 % de la contribution actuelle par bien inscrit,
- Option 3.3: Augmenter les contributions d'un montant supplémentaire par bien inscrit, selon un pourcentage croissant en fonction du nombre de biens inscrits,
- Option 3.4: Augmenter les contributions d'un montant supplémentaire par bien inscrit, selon un pourcentage décroissant en fonction du nombre de biens inscrits,
- Option 4: Augmenter les contributions en fonction de la fréquentation touristique des sites du patrimoine mondial,
- Option 5: Contribuer par activité;

14. Il convient également de noter qu'environ 60% des demandes d'assistance internationale pour n'importe quel cycle de financement annuel sont reçues par le Centre du patrimoine mondial entre le 28 et le 31 octobre, c'est-à-dire très près de la date butoir annuelle du 31 octobre. Il serait bénéfique que les États parties contactent le Secrétariat bien avant cette échéance pour obtenir des conseils soit sur le sujet, soit sur les aspects techniques de leurs demandes, afin d'avoir plus de chances de recevoir une recommandation positive lors du premier panel en janvier de chaque année.

IV. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 44 COM 13

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC/21/44.COM/13,*
2. *Décide de ne pas approuver la demande d'assistance internationale de Madagascar intitulée "Appui à la sortie du bien Forêts humides de l'Atsinanana dans la Liste en péril selon les décisions du Comité du patrimoine mondial" ;*
3. *Encourage l'État partie de Madagascar à évaluer les résultats de la mise en œuvre de la précédente demande d'assistance internationale approuvée en 2010 et à en soumettre une nouvelle axée sur la lutte contre la coupe et le commerce illégaux de bois de rose, qui constituent la raison principale du maintien du bien sur la Liste du patrimoine mondial en péril ;*
4. *Décide d'approuver les demandes d'assistance internationale suivantes :*
 - a) *« Soutien à une évaluation d'impact sur le patrimoine pour protéger le patrimoine mondial de la RDP lao » (RDP lao) pour un montant de 44 500 dollars E.U. au titre du budget de conservation & gestion-Culture. Une certaine souplesse est accordée au niveau des lignes budgétaires consacrées aux déplacements et aux réunions afin de tenir compte des éventuels ajustements qui devront être apportés à la mise en œuvre des activités en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 ;*
 - b) *« Réparation et renforcement des escaliers menant aux fresques, de la plateforme pour les visiteurs, du pont métallique du Couloir du vent ainsi que des roches fragmentées de l'Escalier du lion sur le rocher de Sigiriya dans la cité ancienne de Sigiriya » (Sri Lanka) pour un montant de 91 212 dollars E.U. au titre du budget de conservation & gestion-Culture ;*
 - c) *« Renforcer les capacités de gestion du patrimoine culturel de la région d'Ohrid : Formation au développement de la base de données d'un SIG pour l'Institut et musée d'Ohrid » (Macédoine du Nord) pour un montant de 55 000 dollars E.U. au titre du budget de conservation & gestion-Nature, tel qu'autorisé par le paragraphe 240 des Orientations. Une certaine souplesse est accordée au niveau des lignes budgétaires consacrées aux déplacements et aux réunions afin de tenir compte des éventuels ajustements qui devront être apportés à la mise en œuvre des activités en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19. Le profil des experts nationaux amenés à participer au projet sera précisé à la faveur d'un dialogue entre le Centre du patrimoine mondial et l'État partie au moment de la mise en œuvre, de même que le travail des experts internationaux, qui pourrait être découpé sur toute la durée du projet ;*

5. Décide que le budget de l'assistance d'urgence pour 2020-2021 peut être augmenté d'un montant maximum de 124 000 dollars E.U. provenant de la réserve d'exploitation afin d'atteindre un maximum de 524 000 dollars E.U., si le budget initial de 400 000 dollars E.U. n'est pas suffisant ;
6. Rappelant la **Décision 43 COM 13**, paragraphe 4, encourage vivement tous les États parties à verser des contributions volontaires pour l'assistance internationale, en choisissant parmi les options décrites dans la **Résolution 19 GA 8** ;
7. Encourage les États parties qui envisagent de préparer des demandes d'assistance internationale à prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial pour obtenir des conseils sur le sujet et/ou les aspects techniques de leurs demandes d'assistance internationale bien avant la date butoir annuelle du 31 octobre.

DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE EN 2020-2021 (au 31 mai 2021)

A. 41 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2020-2021

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (26 demandes)				688 528		
Culture (21 demandes)				552 057		
AFR	Érythrée	Élaboration d'un plan de développement local pour Asmara : une ville d'Afrique moderniste, bien du patrimoine mondial	Asmara : une ville africaine moderniste (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2017</i>)	29 950	1 ^{er} mars 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	Éthiopie	Continuer à travailler à l'identification des sources de calcaire accessibles dans l'État régional d'Amhara et à l'élaboration d'une étude de faisabilité chiffrée pour la construction d'un four à chaux permanent à petite échelle dans la région d'Amhara	N/A	4 527	9 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Gambie	Renforcer la valorisation des cercles mégalithiques de Sénégambie	Cercles mégalithiques de Sénégambie (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006</i>)	29 760	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Kenya	Renforcer la gouvernance et les structures de gestion dans le site du patrimoine mondial de la Vieille ville de Lamu	Vieille ville de Lamu (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001</i>)	29 660	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Mali	Travaux d'urgence de stabilisation provisoire des maisons de l'ancien tissu de Djenné exposées à l'écroulement	Villes anciennes de Djenné (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1988 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2016</i>)	4 925	9 juillet 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Senegal	Projet de mise en valeur et de promotion du Delta du Saloum	Delta du Saloum (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2011</i>)	29 120	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	Tanzanie (République- Unie de)	Élimination de l'action d'affouillement des vagues et des marées, restauration des escaliers du palais Husuni et programme éducatif de sensibilisation de la communauté	Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981</i>)	29 832	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Tanzanie (République- Unie de)	Révision et mise à jour du cadre du plan de gestion du site du patrimoine mondial d'art rupestre de Kondoa en Tanzanie	Sites d'art rupestre de Kondoa (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006</i>)	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Tanzanie (République- Unie de)	Revue et mise à jour du Plan de gestion intégré pour les Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara afin de prendre en compte les systèmes actuels de gestion du site	Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981</i>)	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
ARB	République arabe syrienne	Documentation et intervention structurelle d'urgence au Qa'lat Salah El-Din	Crac des Chevaliers et Qal'at Salah El-Din (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013</i>)	30 000	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ARB	République arabe syrienne	Sauvegarde du mur de Damas et du tissu urbain adjacent (la zone entre Bab al-Salam et Bab Touma)	Ancienne ville de Damas <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013)</i>	30 000	29 octobre 2020	Budget de l'assistance internationale
ARB	Tunisie	Finalisation du Plan de Protection et de Mise en Valeur (PPMV) du site culturel "Dougga" Thugga	Dougga / Thugga <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1997)</i>	29 500	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
ARB	Tunisie	Elaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur - PSMV	Médina de Tunis <i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979)</i>	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
APA	Afghanistan	Projet de sensibilisation du public sur le Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan et sur Minaret et vestiges archéologiques de Djam	Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan <i>(sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2003)</i> Minaret et vestiges archéologiques de Djam <i>(sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2002)</i>	10 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Bangladesh	Formation et renforcement des capacités pour la gestion à long terme et de meilleures pratiques de conservation pour la préservation des sites du patrimoine culturel et des biens du patrimoine mondial au Bangladesh	N/A	29 669	1 ^{er} mars 2021	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	Pakistan	Demande d'assistance de Conservation et de gestion - Formation & recherche – « Programme de formation à la conservation et à la gestion des monuments »	N/A	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	République démocratique populaire lao	Soutien à une évaluation d'impact sur le patrimoine pour protéger le patrimoine mondial de la RDP lao	Ville de Luang Prabang <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1995)</i>	30 000	9 mars 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Ouzbékistan	Restauration et conservation de la madrasa Abdullakhan	Centre historique de Boukhara <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1993)</i>	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Vanuatu	Une étude géotechnique et une évaluation des risques de la grotte de Fels, Domaine du chef Roi Mata, Vanuatu	Domaine du chef Roi Mata <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2008)</i>	27 675	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
LAC	Mexique	La tradition au service de la conservation : l'utilisation de la Talavera (carreaux de céramique émaillée) dans les bâtiments anciens	Centre historique de Puebla <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987)</i>	27 880	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
LAC	Paraguay	Consultation thématique du MERCOSUR : Gouvernance, gestion et usages du patrimoine d'intérêt religieux	N/A	29 999	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
Nature (5 demandes)				136 471		
AFR	Côte d'Ivoire	Appui au renforcement de la surveillance et à la lutte contre l'orpaillage clandestin au Parc national de la Comoé	Parc national de la Comoé <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1983)</i>	24 425	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	DR Congo	Projet d'identification des villages se trouvant à l'intérieur du PNKB dans les	Parc national de Kahuzi-Biega <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis</i>	29 055	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
		secteurs de Nzovu et Mumbili en basse altitude	1980 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1997)			
AFR	Sénégal	Projet de renforcement de la protection et de valorisation du Parc National des oiseaux du Djoudj	Parc national des oiseaux du Djoudj (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981</i>)	28 956	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Afrique du Sud	Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des risques de catastrophes, tel que décrit dans la loi 57 de 2002 sur la gestion des catastrophes et dans le cadre national de gestion des catastrophes de 2005, pour le site du patrimoine mondial du dôme de Vredefort	Dôme de Vredefort (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2005</i>)	24 035	29 octobre 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Zimbabwe	Finalisation du plan de gestion du Parc national de Mana Pools, aires de safari Sapi et Chewore	Parc national de Mana Pools, aires de safari Sapi et Chewore (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1984</i>)	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (11 demandes)				231 562		
Culture (6 demandes)				119 998		
AFR	Bénin	Appui à la finalisation du dossier d'extension du Koutammakou, le pays des Batammariba	Koutammakou, le pays des Batammariba (extension) (<i>sur Liste indicative depuis 2020</i>)	4 998	2 décembre 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Cameroun	Inventaire du patrimoine culturel dans et autour des sites associés au site de l'ancien Port d'Esclaves de Bimbia en vue de leur documentation et du renforcement du dossier de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Le Port d'esclaves de Bimbia et ses sites associés (<i>sur Liste indicative depuis 2018</i>)	29 800	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Cameroun	Finalisation du Plan de gestion du Paysage culturel de Diy-Gid-Biy	Le paysage culturel de Diy Gid Biy des Monts Mandara (extension du Paysage culturel de Sukur) (<i>sur Liste indicative depuis 2020</i>)	5 000	2 décembre 2020	Budget de l'assistance internationale
AFR	Zimbabwe	Développement d'un dossier de proposition d'inscription pour le Naletale Cluster de Madzimbabwe	Naletale Cluster of Dzimbabwe (<i>sur Liste indicative depuis 2018</i>)	20 200	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Afghanistan	Projet préparatoire pour la proposition d'inscription de la ville d'Hérat sur la Liste du patrimoine mondial	City of Herat (<i>sur Liste indicative depuis 2004</i>)	30 000	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
APA	Cambodge	Assistance préparatoire pour le dossier de proposition d'inscription du site archéologique de Koh Ker	Koh Ker: Archeological site of Ancient Lingapura Or Chok Gargyar (<i>sur Liste indicative depuis 2020</i>)	30 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
Nature (1 demande)				29 725		
APA	République démocratique populaire lao	Préparation du dossier de proposition d'inscription de la zone nationale protégée de Hin Nam No - une extension transfrontalière du parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam)	Hin Nam No National Protected Area (<i>sur Liste indicative depuis 2019</i>)	29 725	3 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
Mixte (4 demandes)				81 839		
AFR	Djibouti	Réalisation d'une étude de faisabilité d'un site de la liste indicative en vue de la préparation d'un premier dossier de nomination	N/A	27 980	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Rwanda	Actualisation de la Liste indicative du Rwanda et mise en place du comité national pour le patrimoine mondial	N/A	4 950	9 mars 2020	Budget de l'assistance internationale
APA	Cambodge	Mise à jour de la Liste indicative des biens naturels et culturels au Cambodge susceptibles d'être inclus dans la Liste du patrimoine mondial	N/A	28 909	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale
LAC	Paraguay	Updating and Harmonization of the Indicative List of the country	N/A	20 000	12 mai 2020	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE D'URGENCE (4 demandes)				298 730		
Culture (1 demande)				75 000		
AFR	Ouganda	Assistance d'urgence aux tombes des rois du Buganda sur le site du patrimoine mondial de Kasubi en Ouganda	Tombes des rois du Buganda à Kasubi (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010)	75 000	29 octobre 2020	Budget de l'assistance internationale
Nature (3 demandes)				223 730		
AFR	Senegal	Lutte contre l'Épizootie de la Grippe Aviaire au Parc National des Oiseaux de Djoudj et dans ses zones satellites	Parc national des oiseaux du Djoudj (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981)	73 930	9 mars 2021	Budget de l'assistance internationale
AFR	Ouganda	Reconstruction des infrastructures de gestion détruites par les inondations et les glissements de terrain pour améliorer la conservation de la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial des Monts Rwenzori	Monts Rwenzori (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1994)	75 000	3 juillet 2020	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	Viet Nam	Proposition d'assistance d'urgence dommages causés par les inondations au Parc national de Phong Nha - Ke Bang, patrimoine mondial naturel	Parc national de Phong Nha - Ke Bang (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2003</i>)	74 800	28 mai 2021	Budget de l'assistance internationale

B. 7 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE NON APPROUVÉES EN 2020-2021

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (4 demandes)					
Culture (2 demandes)					
AFR	Côte d'Ivoire	Malette pédagogique de la Ville historique de Grand-Bassam	Ville historique de Grand-Bassam (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2012</i>)	3 mars 2020	Ce projet n'est pas une priorité pour ce site qui a récemment été confronté à de graves inondations.
EUR	Ukraine	Recherche architecturale et archéologique et muséification d'objets anciens dans le baptistère de la cathédrale Sainte-Sophie de Kyiv	Kyiv : Cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et Laure de Kyiv-Petchersk (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1990</i>)	1 ^{er} mars 2021	Cette activité ne contribue à traiter aucune des menaces identifiées pour le bien.
Nature (1 demande)					
AFR	Madagascar	Projet de sensibilisation pour l'appropriation de la population malagasy des patrimoines mondiaux naturels de l'UNESCO à Madagascar	Forêts humides de l'Atsinanana (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010</i>)	3 mars 2020	Ce projet n'est pas une priorité pour ce site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis plusieurs années. En outre l'État partie a soumis 3 demandes pour le même bien ; il serait préférable de n'en soumettre qu'une seule en lien avec les mesures correctives adoptées par le Comité.

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
Mixte (1 demande)					
AFR	Madagascar	Projet d'amélioration de la qualité des formations données au Centre National de Formation de Techniciens Forestiers (CNFTF) pour la gestion durable des écosystèmes forestiers	Forêts humides de l'Atsinanana (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2007 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010</i>)	3 mars 2020	Ce projet n'est pas une priorité pour ce site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis plusieurs années. En outre l'État partie a soumis 3 demandes pour le même bien ; il serait préférable de n'en soumettre qu'une seule en lien avec les mesures correctives adoptées par le Comité.
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (3 demandes)					
Culture (2 demandes)					
APA	Micronésie	Révision de la demande de projet de site culturel de Mangyol	Yapese Disk Money Regional Sites (<i>sur Liste indicative depuis 2004</i>)	3 mars 2020	La re-soumission d'une proposition d'inscription transfrontalière différée par le Comité en 2011 sous un seul État partie exclurait certains aspects clés du site.
EUR	Bosnie Herzégovine	Travaux préparatoires à caractère prospectif dans la vieille ville de Blagaj (Stjepan-grad) près de Mostar	The natural and architectural ensemble of Blagaj (<i>sur Liste indicative depuis 2007</i>)	3 mars 2020	L'État partie a actuellement une demande en amont en cours pour un autre site (Vjetrenica cave).
Nature (1 demande)					
EUR	Bosnie Herzégovine	Préparation du dossier de proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des chutes d'eau de Martinbrod	Complex of travertine waterfalls in Martin Brod - Una National Park (<i>sur Liste indicative depuis 2004</i>)	3 mars 2020	L'État partie a actuellement une demande en amont en cours pour un autre site (Vjetrenica cave).

DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE EN 2018-2019

C. 41 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES EN 2018-2019

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (25 demandes)				743 774		
Culture (16 demandes)				485 908		
AFR	Éthiopie	Évaluation systématique des causes et des effets de la dégradation en surface des structures mégalithiques de Tiya et du terrain saturé d'eau du bien	Tiya (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980</i>)	16 995	5 mars 2019	Budget de l'assistance internationale
AFR	Ghana	Préparation d'un plan de gestion pour les forts et châteaux du Ghana	Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2012</i>)	85 086	3 juillet 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Malawi	Examen du plan de gestion, renforcement des capacités et élaboration d'un nouveau cadre de planification de la gestion intégrée du site du patrimoine mondial d'art rupestre de Chongoni au Malawi	Art rupestre de Chongoni (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2006</i>)	30 000	5 mars 2019	Budget de l'assistance internationale
AFR	Mali	Restauration et mise en valeur du Tombeau des Askia à Gao	Tombeau des Askia (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2004 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2012</i>)	24 585	6 février 2018	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Mali	Protection et mise en valeur du bien "Villes anciennes de Djenné"	Villes anciennes de Djenné (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1988, sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2016</i>)	24 580	6 février 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Mali	Réunion de validation des plans de gestion et de conservation des quatre sites du patrimoine mondial au Mali	Tombeau des Askia; Tombouctou; Villes anciennes de Djenné (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2004 et 1988, sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2016 et 2012</i>); Falaises de Bandiagara – Pays dogon (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1988</i>)	4 150	16 mars 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Mozambique	Participation de la communauté aux processus de gestion et de suivi du site du patrimoine mondial de l'Île de Mozambique	Île de Mozambique (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1991</i>)	23 260	14 décembre 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Niger	Demande d'assistance internationale pour l'évaluation du plan de gestion 2012-2018 et l'élaboration du nouveau plan de gestion (2019-2024) du centre historique d'Agadez	Centre historique d'Agadez (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2013</i>)	42 385	10 juillet 2019	Budget de l'assistance internationale
AFR	Ouganda	Restauration de Bujjakukula (Porte principale) des Tombes des rois du Buganda à Kasubi	Tombes des rois du Buganda à Kasubi (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010</i>)	24 071	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Sénégal	Travail de cartographie et formation des guides touristiques sur les paysages culturels Bassari, Bedik et Peul	Pays Bassari : paysages culturels Bassari, Peul et Bédik (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2012</i>)	15 600	6 février 2018	Budget de l'assistance internationale
ARB	Palestine	Plan de gestion et de conservation pour le site du patrimoine mondial (Vieille ville d'Hébron/AI-Khalil)	Vieille ville d'Hébron/AI-Khalil (<i>sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2017</i>)	30 000	3 juillet 2018	Budget de l'assistance internationale
EUR	Albanie	Élaboration d'un plan de gestion intégrée pour Gjirokastra et Berat	Centres historiques de Berat et de Gjirokastra (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2005/2008</i>)	30 460	3 juillet 2018	Budget de l'assistance internationale
EUR	Arménie	Gestion des sites du patrimoine mondial en Arménie	N/A	30,000	10 mai 2019	Budget de l'assistance internationale
EUR	Ukraine	Modernisation du système de surveillance hydrogéologique de l'ensemble territorial des bâtiments de la Cathédrale St. Sophie et lauré de Kyiv-Petchersk	Kyiv : cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et lauré de Kyiv-Petchersk (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1990</i>)	29 945	6 février 2018	Budget de l'assistance internationale
LAC	Guatemala	Conservation, revitalisation et développement culturel durable du Temple de la Limpia e Inmaculada Concepción de la Antigua Guatemala	Antigua Guatemala <i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979</i>	69 791	10 juillet 2019	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
LAC	Mexique	Mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation des risques et préparation d'un plan de gestion des risques pour la Zone de monuments archéologiques de Xochicalco, site du patrimoine mondial	Zone de monuments archéologiques de Xochicalco (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1999</i>)	5 000	27 avril 2018	Budget de l'assistance internationale
Nature (7 demandes)				219 045		
AFR	Rép. démocratique du Congo	Gestion des habitats et Surveillance des principales espèces dans le Parc national de la Garamba	Parc national de la Garamba (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1996</i>)	30 000	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Rép. démocratique du Congo	Organisation du survol	Parc national de Kahuzi-Biega (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1997</i>)	21 700	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Côte d'Ivoire	Renforcement de la surveillance contre l'orpaillage et le braconnage à l'intérieur du Parc National de Taï	Parc national de Taï (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1982</i>)	19 565	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Côte d'Ivoire	Elaboration de cartes à haute résolution à partir des images SPOT des limites actualisées de la Réserve intégrale du Mont Nimba	Réserve naturelle intégrale du mont Nimba (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1992</i>)	28 061	10 mai 2019	Fonds additionnels dédiés à l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
AFR	Niger	Elaboration d'un Plan d'aménagement et gestion participative de la Réserve Naturelle de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT)	Réserves naturelles de l'Aïr et du Ténéré (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1991 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1992</i>)	29 994	10 mai 2019	Budget de l'assistance internationale (82.5%) Fonds additionnels dédiés à l'assistance internationale (17.5%)
APA	Viet Nam	Evaluation de l'efficacité de la gestion de la baie d'Ha-Long – un site du patrimoine mondial naturel	Baie d'Ha-Long (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1994</i>)	29 750	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
LAC	Équateur	Optimisation de l'utilisation du suivi et du contrôle pour la conservation et la gestion des écosystèmes pélagiques dans la Réserve marine des Galápagos	Galápagos Islands (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1978</i>)	59 975	10 juillet 2019	Budget de l'assistance internationale
Mixte (2 demandes)				38 821		
AFR	Lesotho	Renforcement du forum de conservation communautaire de Sehlabathebe afin d'améliorer la participation de la communauté à la conservation et à la gestion du site du patrimoine mondial du parc Maloti-Drakensberg	Parc Maloti-Drakensberg (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2000, extension en 2013</i>)	14 056	6 février 2018	Budget de l'assistance internationale
AFR	Mali	Restauration et mise en valeur post-crise de la Falaise de Bandiagara (Pays dogon)	Falaises de Bandiagara (pays dogon) (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1988</i>)	24 765	3 juillet 2018	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (10 demandes)				266 463		
Culture (3 demandes)				86 545		
AFR	Comores	Assistance au montage du dossier d'inscription des sultanats historiques des Comores au Patrimoine mondial de l'UNESCO	Sultanats Historiques des Comores (<i>sur Liste indicative depuis 2007</i>)	29 970	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
APA	Bangladesh	Mise à jour de la liste indicative du Bangladesh	N/A	26 575	10 mai 2019	Budget de l'assistance internationale
ARB	Palestine	Préparer le dossier de proposition d'inscription pour les sites du patrimoine culturel de Jéricho	Ancient Jericho: Tell es-Sultan (<i>sur Liste indicative depuis 2012</i>)	30 000	10 mai 2019	Fonds additionnels dédiés à l'assistance internationale
Nature (1 demande)				22 279		
AFR	Djibouti	Réalisation d'une étude de faisabilité d'une proposition d'inscription du Parc National de la forêt primaire du Day sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO	Parc National de la forêt du Day (<i>sur Liste indicative depuis 2015</i>)	22 279	6 février 2018	Budget de l'assistance internationale
Mixte (6 demandes)				157 639		
AFR	Soudan du Sud	Renforcement des capacités et stratégies de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Soudan du Sud	N/A	29 900	17 mai 2018	Fonds additionnels dédiés à l'assistance internationale
AFR	Togo	Actualisation de la liste indicative du Togo	N/A	29 503	10 mai 2019	Fonds additionnels dédiés à l'assistance internationale
AFR	Zimbabwe	Élaboration de la liste indicative du Zimbabwe	N/A	26 100	5 mars 2019	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
APA	République populaire démocratique de Corée	Préparation de la proposition d'inscription du "Mt. Kumgang and the Historical Relics in and around the Mountain" en se concentrant sur des conseils et les orientations pour l'identification de la potentielle VUE	Mt. Kumgang and the Historical Relics in and around the Mountain (sur Liste indicative depuis 2000)	27 136	17 mai 2018	Fonds additionnels dédiés à l'assistance internationale
LAC	Honduras	Préparation d'une liste indicative de biens culturels et naturels susceptibles d'être inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO	N/A	20 000	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
LAC	Pérou	Préparation de la Liste indicative des biens culturels, naturels et mixtes du Pérou en vue de leur inscription sur la Liste du Patrimoine mondial	N/A	25 000	17 mai 2018	Budget de l'assistance internationale
ASSISTANCE D'URGENCE (6 demandes)				381 075		
Culture (4 demandes)				180 000		
ARB	République arabe syrienne	Plan de relèvement pour l'Ancienne ville de Bosra	Ancienne ville de Bosra (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013)	30 000	21 décembre 2018	Budget de l'assistance internationale
LAC	Mexique	Restauration du Temple de « Nuestra Señora de Loreto » (Notre-Dame de Lorette) et de « l'Oratoire de San Felipe Neri (La Profesa) » dans le centre historique de Mexico suite au tremblement de terre	Centre historique de Mexico et Xochimilco (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987)	60 000	23 janvier 2018	Budget de l'assistance internationale

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Montant approuvé (en dollars E.U.)	Date d'approbation	Approuvé sur
LAC	Mexique	Stabilisation et restauration de deux monastères du XVIème siècle à Tlayacapan, Morelos et Tochimilco, Puebla suite au tremblement de terre	Premiers monastères du XVIe siècle sur les versants du Popocatepetl (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1994</i>)	60 000	23 janvier 2018	Budget de l'assistance internationale
LAC	Mexique	Reconstruction et restauration du dôme de la Basilique de Puebla suite au tremblement de terre	Centre historique de Puebla (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987</i>)	60 000	23 janvier 2018	Budget de l'assistance internationale
Nature (2 demandes)				171 075		
AFR	Éthiopie	Aide d'urgence incendie au Simien	Parc national du Simien (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1978</i>)	74 225	23 avril 2019	Budget de l'assistance internationale
AFR	Seychelles	Réduire les impacts de la fourmi folle jaune envahissante, <i>Anoplolepis gracilipes</i> , sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO de la Vallée de Mai, Seychelles, afin de préserver sa valeur universelle exceptionnelle	Réserve naturelle de la vallée de Mai (<i>sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1983</i>)	96 850	10 juillet 2019	Budget de l'assistance internationale

D. 14 DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE NON APPROUVÉES EN 2018-2019

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
ASSISTANCE DE CONSERVATION & GESTION (8 demandes)					
Culture (8 demandes)					
AFR	Érythrée	Amélioration de la conservation et de la gestion d'Asmara : une ville moderniste du patrimoine mondial de l'Afrique au regard du caractère architectural du bâtiment Fiat Tagliero et des espaces publics environnants.	Asmara : une ville moderniste d'Afrique <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2017)</i>	6 février 2018	Cette activité ne correspond pas aux priorités de financement du Fonds du patrimoine mondial.
AFR	Kenya	Améliorer les expériences offertes aux visiteurs, la sûreté et la sécurité sur le site du Patrimoine mondial en renforçant l'interprétation, la présentation ainsi que les interventions d'urgence	Fort Jésus, Mombasa <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2011)</i>	6 février 2018	Cette activité n'est pas une priorité pour le site
AFR	Seychelles	Le pouvoir de la culture : amener les jeunes à comprendre leur culture	N/A	5 mars 2019	Les activités de sensibilisation financées au titre de l'assistance internationale ne peuvent concerner que la Convention en général et non des sites spécifiques. (voir § 241 des Orientations).
APA	Kiribati	Conservation et gestion des sites patrimoniaux de Kanton (Abariringa) aux îles Phoenix	Aire protégée des îles Phoenix <i>(sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2010)</i>	5 mars 2019	Le projet se concentre sur un inventaire des biens culturels, qui ne peuvent être considérés comme une priorité pour un site inscrit sur la base de critères naturels. En outre, les activités de sensibilisation financées au titre de l'assistance internationale ne peuvent concerner que la Convention en général et non des sites spécifiques (voir § 241 des Orientations).

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
APA	Ouzbékistan	Gestion des biens du Patrimoine mondial en Ouzbékistan	Samarkand – carrefour de cultures (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001) ; Centre historique de Shakhrisyabz (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2000 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2016)	17 mai 2018	La version révisée ne tenait pas compte de la recommandation du panel de janvier 2018 (qui demandait de se concentrer sur les activités de renforcement des capacités)
EUR	Bélarus	Préparation et développement du plan de gestion pour le site du Patrimoine mondial “Ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh” en République de Biélorussie	Ensemble architectural, résidentiel et culturel de la famille Radziwill à Nesvizh (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2005)	6 février 2018	Au regard des réponses données par l'Etat partie au questionnaire sur le rapport périodique, un plan de gestion est actuellement en vigueur pour ce bien.
EUR	Bulgarie	Patrimoine mondial pour le public mondial – Recherche pour une meilleure gestion (WARM)	N/A	6 février 2018	Cette activité est assez similaire à une autre (demande d'assistance internationale n°2763) déjà approuvée en 2016
EUR	Ukraine	Achat d'une nacelle élévatrice tractable avec flèche télescopique Dinolift 150T	Kyiv : cathédrale Sainte-Sophie et ensemble des bâtiments monastiques et lauré de Kyiv-Petchersk (sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1990)	3 juillet 2018	Cette activité n'est pas prioritaire à l'heure actuelle sur le site et d'autres sources de financement pourraient être sollicitées (soit le « Fonds spécial » dont la création a été recommandée par la mission de suivi réactif de 2017, soit les institutions européennes).

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
ASSISTANCE PRÉPARATOIRE (6 demandes)					
Culture (3 demandes)					
AFR	Cabo Verde	Renforcement de la capacité de gestion du camp de concentration de Tarrafal	Camp de concentration du Tarrafal (<i>sur Liste indicative depuis 2016</i>)	5 mars 2019	Le financement d'activités de gestion pour un site inscrit sur une liste indicative n'entre pas dans le cadre de l'assistance internationale (voir paragraphe 241 des Orientations).
AFR	Érythrée	Qohaito Cultural Landscape: amélioration technique de la carte et de la gestion	Qoahito Cultural Landscape <i>sur Liste indicative depuis 2011</i>)	6 février 2018	L'objectif de la demande ne devrait pas être la cartographie du site mais une évaluation du potentiel du « Qohaito Cultural Landscape » pour l'inscription au patrimoine mondial. La portée de la révision demandée est tellement large qu'elle entraînerait la présentation d'une nouvelle demande.
EUR	Bélarus	Organisation d'une mission consultative d'experts internationaux dans les sites culturels et naturels pour l'achèvement du dossier de « Augustow Canal » en vue de sa soumission à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Augustow Canal (<i>sur Liste indicative depuis 2004</i>)	6 février 2018	Le dossier de proposition d'inscription soumis en 2008 pour ce site a été évalué pour non-inscription et une demande d'assistance internationale sur ce même sujet n'a pas été approuvée en 2016
Nature (1 demande)					
EUR	Bosnie Herzégovine	Préparation du dossier de nomination pour la candidature de la grotte de Vjetrenica à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Vjetrenica cave (<i>sur Liste indicative depuis 2004</i>)	6 février 2018	Les problèmes liés à la nature transfrontalière du site déjà constatés lors de la non-approbation d'une demande similaire en 2013 n'ont pas été clarifiés.

Région	État partie (en gras : pays en voie de développement)	Intitulé	Nom des biens (en gras : sites en péril)	Date de la décision	Raison de la non-approbation
Mixte (2 demandes)					
AFR	Malawi	Développement de dossiers de nomination 2.1 Malawi Slave Routes and Dr. David Livingstone Trail 2.2 Lake Chilwa Wetland	Lake Chilwa Wetland; Malawi Slave Routes and Dr. David Livingstone Trail (<i>sur Liste indicative depuis 2011</i>)	6 février 2018	L'objectif de la demande devrait être une évaluation du potentiel du site culturel « Malawi Slave Routes and Dr. David Livingstone Trail » pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. La révision demandée est donc si étendue qu'elle entraînerait la présentation d'une nouvelle demande.
AFR	Soudan du Sud	Production de cartes et de matériel photographique pour les potentiels sites du patrimoine mondial du Sud-Soudan	Boma-Badingilo Migratory Landscape; Deim Zubeir – Slave route site; Sudd wetland (<i>sur Liste indicative depuis 2017</i>)	6 février 2018	Il serait prématuré de cartographier les sites pour lesquels l'éventuelle valeur universelle exceptionnelle n'a pas encore été définie